

# Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'édition : 2017 12 05 - Version 2.0

Code produit : 950

## 1. DÉNOMINATION DE LA MATIÈRE OU DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Dénomination : **EPITECH NC86 - NETTOYANT CARROSSERIE - HAUTES PERFORMANCES**  
Référence(s) : 861, 862, 865

Fournisseur : L. THEARD SAS  
Adresse : Z.A. de Bel-Air et Z.A. du Mafay  
35890 Bourg-des-Comptes (France)  
Numéro de téléphone : 02 99 42 67 55  
Numéro de téléphone d'urgence : 02 99 42 67 55  
Email : infofds@theard.com  
Internet : <http://www.theard.com>

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance :

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :  
Eye Dam. 1 : H318: Provoque des lésions oculaires graves  
Skin Corr. 1C: H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

### 2.2 Éléments d'étiquetage :

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
Pictogrammes de danger :



Corrosif GHS05

Mention d'avertissement : DANGER

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

CAS 1310-73-2	SODIUM HYDROXIDE
CAS 61788-90-7	COCODIMETHYLAMINEOXIDE
CAS 68515-73-1	C9-C16 ALKYL POLYGLUCOSEIDE

Mentions de danger :

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence :

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.  
P264 : Se laver... soigneusement après manipulation.  
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage  
P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P321 : Traitement spécifique (voir l'étiquette).  
P301 + P330 + P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P304 + P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P303 + P361 + P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.  
P405 : Garder sous clef.

# Fiche de données de sécurité

## 2.3. Autres dangers :

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut causer la disparition des graisses naturelles de la peau et être à l'origine d'une dermatite (inflammation de la peau).

## **3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

### 3.2. Mélanges :

Composants dangereux :

Sodium Hydroxide ; EC No. : 215-185-5; CAS No. : 1310-73-2

Fraction massique : 0,5 - 2 %

Classification 67/548/EEC : C ; R35

Classification 1272/2008 : Met. Corr. 1 ; H290 Skin. Corr. 1A ; H314 Eye Dam. 1 ; H318

Cocodimetulaminoxide ; EC No. 263-016-9; CAS No. 61788-90-7

Fraction massique : 1 -2,5 %

Classification 67/548/EEC : N ; R50 Xi ; R41 Xi ; R38

Classification 1272/2008 : Eye Dam. 1 ; H318 Skin. Irrit. 2 ; H315 Aquatic Acute 1 ; H400

C8-C16 Alkylpolyglucoside ; CAS No. 68515-73-1

Fraction massique : 1 -2,5 %

Classification 67/548/EEC : Xi ; R41

Classification 1272/2008 : Eye Dam 1 ; H318

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 3.3 Ingrédients selon le règlement (CE) n° 648/2004 :

Tensioactifs amphotères : < 5 %

Agents tensioactifs cationiques : < 5 %

## **4. PREMIERS SECOURS**

Remarques générales :	En cas de doute ou si des symptômes existent, obtenir des conseils médicaux.
Inhalation :	Pas de mesures spéciales nécessaires.
Contact avec la peau :	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau, laver les vêtements contaminés avant de les utiliser.
Contact avec les yeux :	Rincer à l'eau en maintenant les paupières ouvertes puis consulter un ophtalmologiste immédiatement.
Ingestion :	Appeler un médecin dans tous les cas, ne pas faire vomir, boire beaucoup d'eau.

## **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

5.1. Moyens d'extinction : Aucun.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Aucun.

5.3. Conseils aux pompiers : Aucun.

Informations supplémentaires : Recueillir l'eau d'extinction contaminée séparément.  
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

# Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'édition : 2017 12 05 - Version 2.0

Code produit : 950

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Procédures d'urgences : En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les voies navigables, sol ou égouts, informer les autorités responsables.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage :

Assurer une aération suffisante. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Utiliser un neutralisant. Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets selon les informations du chapitre 13.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques :

Voir les mesures de protection aux chapitres 7 et 8.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Mesures de protection : Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités :

Tenir / stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Contenant approprié/matériel d'équipement :

	Acier inoxydable, polyéthylène.	
Indications concernent le stockage :	Classe de stockage :	12
	Stockage selon TRGS 510 :	88

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle : Aucun.

### 8.2. Contrôles de l'exposition :

Protection individuelle :

Protection des yeux : Eviter tout contact avec les yeux/porter des lunettes de protection.

Protection de la peau : Porter des gants de protection.

Mesures générales pour la santé et la sécurité :

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

# Fiche de données de sécurité

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles :

Couleur :	Transparent
Odeur :	Sans odeur
État physique :	Liquide
Point de fusion :	Non déterminé
Point d'ébullition :	100 °C
Point de rupture :	Non applicable
Limites d'explosion inférieure :	Non applicable
Limites d'explosion supérieure :	Non applicable
Densité (20 °C) :	ca. 1,06 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité dans l'eau (20 °C) :	100 Wt %/entièrement soluble
Valeur pH :	13
Coefficient de partage n-octanol/eau :	< 3
Viscosité (20 °C) :	10 mPa.s

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Stabilité : Le produit est stable dans les circonstances normales.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques :

Effets toxicologiques :

Effets sur la peau :	Irritant.
Effets sur les yeux :	Irritant.
Effets respiratoires :	Non déterminé.

Effets CMR :

Cancérogénicité :	Ne répond pas aux critères de la classification CMR catégorie 1A ou 1B acc. CLP.
Mutagenéité gamètes/génotoxicité :	Aucune indication relative à la mutagenéité des gamètes sur l'homme disponible.
Toxicité reproductive :	Ne répond pas aux critères de la classification CMR catégorie 1A ou 1B acc. CLP.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles :

Exposition unique :	Non applicable.
Exposition répétée :	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut être à l'origine de symptômes d'irritation des muqueuses tels que des rougeurs, des cloques, des dermatites, etc.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité : Inoffensif pour les organismes aquatiques à la concentration testée.

12.2. Persistance et dégradabilité : Biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation : Pas d'informations connues.

12.4. Mobilité dans le sol : Pas d'informations connues.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Non applicable

12.6. Autres effets néfastes : Non applicable.

# Fiche de données de sécurité

Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'édition : 2017 12 05 - Version 2.0

Code produit : 950

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

14.1. Numéro ONU : Non applicable.

14.2. ADR, IMDG, IATA : Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger : Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage : Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement : Non applicable.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :

Non applicable.

14.7. Transport en vrac : Non applicable.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Réglementations nationales :

Classe de pollution des eaux : Pas d'informations importantes disponibles.

15.2. évaluation de la sécurité chimique :

L'évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

---

16.1. Indication des changements : 02. Classification DE LA SUBSTANCE ; 02. Éléments d'étiquetage ; 02. Etiquetage selon Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) ; Composants dangereux pour l'étiquetage ; 03. Ingrédients dangereux.

16.2. Abbreviations et acronymes : Non applicable.

16.3. Références littéraires et sources importantes des données :

Non applicable.

16.5. Phrases importantes :

H290 : Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H315 : Provoque une irritation cutanée.  
H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.  
  
R35 : Provoque de graves brûlures.  
R38 : Irritant pour la peau.  
R41 : Risque de lésions oculaires graves.  
R50 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

# Fiche de données de sécurité



Conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'édition : 2017 12 05 - Version 2.0

Code produit : 950

## 16.7. Informations complémentaires :

Les informations mentionnées dans ce document ne décrivent que les exigences de sécurité du produit et sont basées sur l'état actuel des connaissances au moment de la publication. Elles sont destinées à donner des conseils sur la manipulation sécuritaire des produits pour le stockage, la transformation, le transport et l'élimination. Ces informations ne peuvent pas être transférées à d'autres produits. En cas de mélange du produit avec d'autres produits ou en cas de transformation, cette fiche de données de sécurité n'est pas nécessairement valable pour le nouveau produit confectionné.